

Zeitschrift: Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse

Herausgeber: Verband Schweizerischer Privatschulen

Band: 47 (1974-1975)

Heft: 1

Artikel: Objectifs et évaluation - Documents

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-851858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schweizer Erziehungs-Rundschau

ST. GALLEN

Nr. 1, Seite 1–32

APRIL 1974

Institut de psychologie – Université de Neuchâtel
SEMINAIRE PEDAGOGIQUE DE MONTREUX

Objectifs et évaluation — Documents

Introduction

Dans sa communication au Congrès de Psychologie appliquée de Liège en 1971, Jean-Marie Joly, professeur à l'Université d'Ottawa, lançait un défi aux psycho-pédagogues du vieux continent. Il avait constaté, en analysant les bibliographies, que les psychologues et les pédagogues européens avaient, dans une large mesure, boudé cet événement qu'il considérait comme capital dans l'histoire de la pédagogie, à savoir la parution des Taxonomies de Bloom et Krathwohl. Il n'avait retrouvé aucun article ou ouvrage sur ce sujet, ni dans la bibliographie de Cox et Wildemann, ni dans l'Education Index. Ce texte de présentation des objectifs pédagogiques se veut être à la fois une réponse à ce défi, mais aussi un essai de synthèse de ce qui a été écrit dans la langue française sur ce sujet.

S'il est vrai que les Taxonomies ne font que commencer à déborder un public restreint et averti, s'il est vrai que les tentatives de définition des objectifs pédagogiques restent rares ou fragmentaires, s'il est vrai que les articles restent peu nombreux, cela ne veut pas dire qu'il y ait reconnaissance ou désintérêt pour ce problème. Comme l'a fait remarquer Krathwohl lui-même, il y a filiation directe entre le behaviorisme et les modèles taxonomistes. Or, le behaviorisme a toujours suscité de la part des européens une méfiance (dans certains cas, quasi maladive)*. L'enseignement programmé a, lui-même, beaucoup de mal à se faire accepter pour les mêmes raisons. La France et beaucoup de pays européens visent la

révolution de la «Pédagogie institutionnelle».

Pour les éducateurs en général, vivre deux révolutions c'est beaucoup; et rares sont les tentatives permettant de jeter un pont entre la «définition des objectifs pédagogiques» et la «Pédagogie institutionnelle». Lobrot, dans son livre sur la «Pédagogie institutionnelle», se croit obligé de jeter un coup de griffe sur l'Enseignement programmé comme s'il ne voyait là, de cette technique, rien est conciliable avec l'esprit de la «pédagogie institutionnelle». Quand on parle «technique ou méthode pédagogique», on répond Summerhill et la phrase juste de «de Neil» «peu importe les techniques et les méthodes». Il s'agit d'opposition, nous semblant, liée plus aux méconnaissances des deux aspects nécessaires de l'acte pédagogique et loin de considérer qu'ils sont inconciliables. Nous allons tenter dans cet exposé de jeter quelques cordages entre les deux. Répondant ainsi aux reproches justifiés de J. M. Joly, nous essayerons de présenter les diverses taxonomies publiées jusqu'à ce jour, et peut-être de concilier les aspects de diverses réflexions pédagogiques ayant cours dans nos pays actuellement. Si la pédagogie est, pour une

* Joly écrit: «Cette parenté de la ,Taxonomie' et du behaviorisme est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la ,Taxonomie' n'a pas encore établi de tête de pont sur le continent européen; ou plus exactement, que c'est presque exclusivement dans les pays anglophones qu'elle a eu jusqu'ici quelques influences. La pensée behavioriste, vous le savez mieux que moi, n'a reçu en Europe, et en particulier dans les pays latins, qu'un accueil tiède; il n'est donc pas surprenant qu'un rejeton du behaviorisme ait lui-même suscité peu d'intérêt dans ces pays.»

bonne part, une technologie (on parle de technologie éducative), il ne faut pas non plus oublier son aspect normatif.

DOCUMENT No 1
Extrait de la Communication
de J. M. Joly
(Congrès international de Psychologie
appliquée de Liège 1971)

Puisque c'est à un recensement, en somme, que je me livrerai, l'existence d'écrits qui ne sont pas mentionnés dans cette bibliographie n'invalider pas les données recueillis sous leur aspect qualitatif; sous cet angle, peu importe qu'il y ait trois ou six auteurs qui ont déclaré la «Taxonomie» utile dans le contexte de l'enseignement de l'arithmétique à l'élémentaire. Les observations qui suivent seront donc carrément basées sur la bibliographie de Cox et Wildemann, mais, là où il y a lieu, elles seront complétées à la lumière des références supplémentaires fournies par l'*Index*.

En premier lieu, c'est aux usages de la «Taxonomie» que nous nous intéresserons. A ce sujet, elle semble avoir été un extraordinaire stimulant: on y a vu un outil utile à bien d'autres fins que celle que visaient ses auteurs au début de leurs travaux; je ne veux pas dire que MM. Bloom, Krathwohl et leurs collaborateurs n'ont point eux-mêmes perçu d'autres usages possibles de leur œuvre, mais que c'est sous d'autres plumes que la leur que l'on trouve mention des usages que nous allons maintenant énumérer, à très peu d'exception près. De fait, il convient de signaler que la bibliographie de Cox et Wildemann ne cite aucun écrit de Bloom, et seulement deux de Krath-

wohl. Il est, par contre, comme on le verra, des dizaines d'écrits suggérant directement ou implicitement, des usages possibles de la «Taxonomie».

Il convient, bien sûr, de commencer par rappeler l'objectif original des auteurs: permettre une communication efficace entre examinateurs scolaires; il faut aussi signaler qu'aucun des écrits inventoriés par Cox et Wildemann ne traite de cet usage. Comme les équipes qu'ont dirigées Bloom et Krathwohl se préoccupaient, en particulier, des niveaux post-secondaires de l'enseignement, comme leur œuvre était destinée originellement à constituer une contribution à la solution d'un problème qui se pose à ces niveaux, on ne peut que rester songeur devant le silence des représentants de ces niveaux, et que se demander s'il ne s'agit pas là d'une autre manifestation de l'immobilisme et de l'hermétisme aux idées nouvelles qui caractérisent si fréquemment les enseignants et les établissements d'enseignement post-secondaires. Nous reviendrons sur ce point.

Maints autres usages de la «Taxonomie» ont été proposés; il s'avère difficile d'en faire une liste à la fois parfaitement cohérente et qui ne comporte ni recouvrements, ni hiatus; nous croyons cependant que la liste suivante ne trahit pas les intentions des écrits inventoriés.

1. La formation d'enseignants, et la création d'outils d'enseignement

Sous ce premier chef, nous regrouperons tous les usages, faits ou suggérés, qui ont trait à des activités de mise au point dans le sens le plus large du terme: qu'il s'agisse de former de futurs maîtres ou d'élaborer des manuels, qu'il s'agisse de perfectionner des maîtres en exercice ou de rédiger de bonnes épreuves de rendement. Comme il se doit, nous commencerons par les personnes, pour ensuite en venir aux choses.

a) La formation d'enseignants.

Cette catégorie contient onze références, dont six ont trait au perfectionnement d'enseignants en exercice, en tant qu'enseignants: il s'agit

ici de méthodes destinées à les aider à perfectionner leurs procédés didactiques, et, en particulier, à améliorer le climat intellectuel de leurs classes par l'emploi de modes d'interrogation des élèves qui amèneront ces derniers à faire un effort de pensée, plutôt que de mémoire.

Trois autres références regroupées ici portent sur le perfectionnement d'enseignants comme planificateurs: la connaissance de la «Taxonomie» pourrait les aider à mieux préparer leur enseignement, tant à l'échelle macroscopique: l'ensemble d'un cours, qu'à l'échelle microscopique: une leçon, une expérience d'apprentissage.

Mentionnons enfin une suggestion à l'effet que la connaissance de la «Taxonomie» serait une addition utile à la formation des personnes à qui est confiée l'élaboration des programmes d'étude, de même qu'à celle des étudiants qui se préparent à l'enseignement.

Le passage de cette première section à la suivante fait immédiatement ressortir le caractère légèrement artificiel de la classification que nous avons adoptée: nous allons maintenant, en effet, passer en revue les suggestions relatives à la mise au point de choses (par exemple, les méthodes d'enseignement et les manuels), alors qu'il est bien évident que ces outils didactiques ne tireront parti de la «Taxonomie» que si des humains ont commencé par prendre connaissance de cette œuvre; dans ce sens, donc, les suggestions que nous allons maintenant inventorier impliquent toutes un perfectionnement des personnes. Si nous avons cru devoir tolérer ce degré d'artificialité, c'est que nous avons cru utile de rapporter les propos explicites des auteurs de ces écrits, du moins tels que rapportés dans la bibliographie de Cox et Wildemann.

b) Venons-en donc à cette seconde section, qui regroupe les publications où l'on affirme que la «Taxonomie» peut être utile à la mise au point d'outils pédagogiques.

Nous avons inventorié ici 84 suggestions; quarante-quatre d'entre elles portent sur la préparation d'é-

preuves de rendement scolaire; comme nous le verrons, aucun autre thème n'a suscité même la moitié de ce nombre de suggestions. La constatation s'impose donc; la «Taxonomie» est d'abord et avant tout perçue comme un outil permettant d'accroître la validité des épreuves scolaires. Vient en second lieu l'élaboration des programmes d'étude, au sujet de laquelle on retrouve, dans la bibliographie à étude, 23 suggestions; elles s'échelonnent, ici aussi, de la conception d'ensemble d'un programme, jusqu'à la création et au séquencement minutieux d'expériences particulières propres à fournir à l'élève l'occasion d'acquérir telle connaissance, de développer telle habileté.

Sept écrits suggèrent l'utilisation de la «Taxonomie» comme guide dans l'élaboration de matériel didactique (et en particulier, de matériel d'enseignement programmé ou séquentiel), quatre préconisent des techniques d'interrogation orale basées sur la «Taxonomie», et une suggestion a trait à la conception des travaux imposés aux élèves.

2. L'évaluation des enseignants et des outils pédagogiques

Nous en venons à une deuxième grande classe d'usages suggérés, ceux qui ont trait à l'évaluation des enseignants et des outils didactiques. On notera un recouvrement presque complet entre cette classe et la précédente, et avec raison: ce qui peut servir à évaluer une personne ou une chose en existence peut aussi, évidemment, servir de guide dans la formation d'une personne ou la création d'une chose; c'est pour la raison dite plus haut que nous avons laissé subsister ces répétitions, que nous réduirons au minimum, d'ailleurs.

La «Taxonomie», selon les écrits inventoriés, peut servir à l'évaluation de personnes, qu'il s'agisse d'enseignants en période de formation ou en exercice; nous relevons six suggestions à cet effet. Nous en comptons 16, par contre, relatives à l'évaluation d'outils pédagogiques: programmes, manuels et autres matériaux didactiques, épreuves de ren-

dement. Mentionnons enfin un type d'évaluation qui n'a pas sa contre-partie dans la classe d'usages qui a précédé: il s'agit de l'évaluation de personnes morales, c'est-à-dire d'établissements d'enseignement; trois articles de la bibliographie suggèrent que la «Taxonomie» pourrait ou devrait servir de cadre général à l'évaluation d'écoles, et en particulier d'écoles de formation de maîtres.

Nous en arrivons enfin à une troisième classe d'usages proposés, à notre avis la plus intéressante et celle qui témoigne le mieux de l'importance de la «Taxonomie». Cette œuvre est en effet perçue par plusieurs comme un schème permettant d'organiser leurs perceptions de la réalité de façon plus satisfaisante qu'il n'était possible de le faire auparavant. La «Taxonomie» a donc pour eux valeur de modèle et à ce titre a suscité le ré-examen d'un bon nombre de phénomènes, maintenant perçus avec plus de clarté et reliés entre eux avec plus de rigueur et de vérité. L'énumération des domaines où la «Taxonomie» joue ce rôle m'apparaît assez convaincante; j'en vois quatre principaux.

En premier lieu, la «Taxonomie» semble annoncer un approfondissement de la psychologie de la connaissance; voici, énumérés rapidement, quelques-uns des usages se situant dans ce contexte relevés dans les écrits recensés:

description de la structure de l'intellect;
étude de l'activité intellectuelle de sujets appelés à résoudre des problèmes mathématiques;
étude des relations entre le comportement intellectuel et l'anxiété, le dogmatisme, et le comportement affectif en général.

En second lieu, la «Taxonomie» offre une nouvelle façon d'étudier le maître, son comportement et son efficacité. En particulier, on signale son usage pour déterminer l'importance qu'il attache à divers objectifs, et le décalage qui peut exister entre les fins qu'il dit poursuivre, et celle que reflètent son enseignement et les épreuves scolaires qu'il prépare.

En troisième lieu, la «Taxonomie» permet d'aborder sous un nouveau jour divers problèmes d'ordre didactique; elle permet des comparaisons plus nuancées entre les effets de diverses méthodes d'enseignement, par exemple l'enseignement traditionnel et l'auto-enseignement séquentiel; elle suscite aussi des études sur les formes d'enseignement aptes à favoriser la pensée créatrice et la pensée critique.

Enfin, la «Taxonomie» suggère le ré-examen des techniques de construction d'exams et de tests de rendement, et des facteurs qui conditionnent le fonctionnement de ces instruments.

Les références citées par le *«Education Index»* n'ajoutent que quelques éléments à la liste que nous venons de parcourir; mentionnons les rapidement: La «Taxonomie» a déjà servi à une étude sur l'enseignement des sciences aux enfants provenant de milieux économiques défavorisés, à divers travaux sur l'individualisation de l'enseignement, à l'établissement de programmes scolaires spéciaux à l'intention de sujets surdoués et de maîtres qui se destinent à l'éducation de déficients mentaux, etc.

Nous aborderons maintenant, et simultanément, deux autres questions dont j'ai pensé vous entretenir: à quelles matières scolaires, et à quels niveaux scolaires, a-t-on cru pouvoir appliquer la «Taxonomie»?

Le tableau 1 résume les renseignements que l'on peut extraire de la bibliographie de Cox et Wildemann, ou de la consultation des écrits eux-mêmes. Si possible, nous avons inscrit sur le tableau le niveau auquel l'étude suggérait d'appliquer la «Taxonomie» ou disait l'avoir fait. Dans quelques cas, signalés sous la rubrique «indéterminé», le renseignement n'était pas disponible; c'est ce qui s'est produit, par exemple, lorsque Cox et Wildemann citent, sans préciser le niveau d'application, une communication orale qui semble n'avoir pas été publiée par la suite.

Quelques commentaires rapides sur le tableau 1:

1. l'éventail des matières scolaires est considérable; sauf les arts (plas-

tiques et rythmiques) on ne voit pas très bien quelles matières importantes manquent à l'appel;

2. certaines matières ont été l'objet d'un nombre considérable d'applications: par exemple, on en mentionne 18 qui se situent dans le domaine général des sciences et 13 qui ont trait aux mathématiques;

3. l'étendue des niveaux est de même considérable: de la maternelle à l'Université inclusivement;

4. c'est aux niveaux élémentaire et secondaire que se situe la grande majorité des applications. Je mentionnais plus tôt l'hermétisme aux idées pédagogiques nouvelles dont font souvent preuve les universités et les universitaires: j'en veux voir là un autre exemple.

Les références supplémentaires puisées dans l'*«Education Index»* ne modifient pas sensiblement la situation présentée dans le tableau 1, sauf sur un point: le domaine des arts se joint à la possession, et on possède maintenant quelques études sur la formation esthétique: enseignement des arts plastiques, de la musique et de l'art dramatique, en relation avec la «Taxonomie».

Je termine en soulignant mon regret de ce qu'aucune des sources bibliographiques consultées n'ait produit une seule référence en français. Ou pédagogues et psychologues francophones préfèrent travailler dans l'ombre, ou la «Taxonomie», s'ils la connaissent, ne les intéresse pas. Je m'en voudrais de ne point signaler qu'il est quand même un petit coin francophone du monde où la «Taxonomie» a eu quelques retentissements: c'est la province de Québec.

Nous avons avec nous aujourd'hui M. Marcel Lavallée, de l'Université du Québec à Montréal, et auteur d'une excellente traduction en français des deux premiers tomes de l'œuvre; pour prendre rapidement connaissance des travaux faits au Québec à ce sujet, rien de mieux que de lire, dans le premier volume, la brève «Préface à l'édition canadienne» que signe M. Lavallée. Peut-être trouvera-t-on aussi quelqu'intérêt à prendre connaissance d'un article qu'on m'a fait l'honneur de

publier dans une livraison récente des *Cahiers pédagogiques*. Même si, il faut bien l'avouer, les efforts du Ministère de l'Education du Québec visant à utiliser la «Taxonomie» dans la conception de ses examens officiels, n'ont pas été menés avec toute la constance et la compétence

désirables, il n'en reste pas moins que l'œuvre de Bloom a créé, dans certains secteurs de notre système scolaire, des remous dont j'espère qu'ils dérangeront les petites habitudes confortables d'une proportion toujours croissante de nos enseignants.

bestimmten Partei, sondern eines bestimmten Staatswesens.

Aristoteles nannte das, was ich meine und zu sein hoffe, das Zoon politikon. Darunter verstand er das Menschenwesen, welches nicht in ausschließlich individualistischem Egozentrismus lebt, sondern auf die verschiedenen Gemeinschaften bezogen und damit auch der Politeia verbunden. Politeia, aus welcher unserer Wort Politik sich ableitet, bedeutete schlicht und einfach die Bürgerschaft, konkret damals das Staatswesen Athens.

Was oder wer ist unser moderner, schweizerischer Staat? Eine landläufige, salopp tönende Interpretation bezeichnet ihn gelegentlich als Monsieur Bureau, als Herrschaft der Verwaltung, der Administration. Andere erkennen in ihm die Expertokratie, die Herrschaft der Fachleute also. Oder sie erblicken in ihm die Szenerie für die Machtkämpfe politischer Parteien und Verbände. So oder so wird von ihm meistens in der dritten Person Einzahl gesprochen. Er im Gegensatz offensichtlich zu uns. Diese Gegensätzlichkeit wird wieder von den meisten als etwas feindliches, nicht als etwas freundlich Anziehendes im Sinne einer fruchtbaren Bipolarität empfunden. Und dann wird gesagt: Wir müssen uns des Staates erwehren. Er bedroht unsere Freiheit. Er versucht uns in seinen Griff zu bekommen.

Je nach Interessenlagerung setzen wir dabei unsere Akzente. Der Vertreter des freien Unternehmertums wittert etatistische Blockierung, oder mindestens Beeinträchtigung seiner wirtschaftlich-kommerziellen Expansionsfreudigkeit. Eine Liber-Regierung kann bekanntlich selbst den guten Onkel Doktor zum Staatsbeamten bestimmen und damit einen der ältesten, freien akademischen Berufe seiner Ordnung und Kontrolle unterwerfen. Eine Gesellschaft für ein freies Bildungswesen wird dem Staat jede pädagogische Einflussnahme verweigern. Erziehung und Bildung gehören nach dieser Auffassung nicht in den Bereich seiner Kompetenzen hinein. Der Mensch, nach Anlage zum In-

TABLEAU 1

Applications suggérées dans les écrits récensés par Cox et Wildemann, classées selon la matière et le niveau

Matières	Niveaux						
	Mater-nelle	taire Elémen-	Secon- daire	«Col- lège»	Univer- sité	Indé- terminé	Total
Formation des enseignants .				1			1
Formation religieuse . . .						1	1
Géographie			3				3
«Social Studies»	1	5	6	1			13
Histoire américaine . . .			2			1	3
Histoire mondiale . . .			1				1
Humanités				1			1
Hygiène	1	1	3			1	6
Langue maternelle . . .			4				4
Langue étrangère . . .				1			1
Littérature			3				3
Mathématiques	2	4	6	1			13
Médecine					1		1
Métiers industriels . . .			1				1
Psychologie				3			3
Sciences (sans précision)		3	5	1		1	10
– Biologie			1			1	2
– Chimie			4				4
– Physique			1			1	2
Sciences domestiques . .			1	1			2
Total	4	13	41	10	1	6	75

Bildung, Schule und Staat

Referat von *Nationalrat Dr. Fritz Tanner*

Nachdem berufene Fachkräfte der Pädagogik Ihnen ihr Bild der «Erziehung des Menschengeschlechts» entworfen haben, soll im Sinne einer Ergänzung und Zusammenfassung nun noch der Politiker zum ganzen Problemkreis Stellung beziehen. Indem die Veranstalter mich

mit diesem Auftrag betrauteten, fiel freilich die Wahl auf einen, welcher beide Begriffe, denjenigen der Bildung, sowohl als denjenigen der Politik möglichst extensiv verstanden wissen möchte. Mit andern Worten: Ich stehe vor Ihnen nicht primär als Zugehöriger einer be-